

# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

## Séance du 10 avril 2019

Date de convocation : 5 avril 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 13      Procurations : 6      Votants : 17

(M. le Maire ne prend pas part au vote, ni pour lui, ni pour Jean-Jacques CLAVERIE pour lequel il a procuration)

L'an deux mille dix-neuf, le 10 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Marie-Joëlle DEBATY, Jean-Marc DOURAU, Georges GUILHAMET, Guy LABARRERE, Alexandre LARRUHAT, Patrick MOURA, Marie-Gabrielle MONSET

EXCUSÉS : Jean-Jacques CLAVERIE, Delphine CRASPAY, Sandrine LARBIOUZE, Michèle NAVARRO, Corinne PANATIER

PROCURATIONS : Jean-Jacques CLAVERIE à Marc CANTON, Delphine CRASPAY à Martine BERT, Sandrine LARBIOUZE à Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX à Guy LABARRERE, Michèle NAVARRO à Alexandre LARRUHAT, Corinne PANATIER à Patrick MOURA

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

### DÉLIBÉRATION N° 2019-09 : ALSH Compte Administratif 2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Marc CANTON,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

#### Investissement

Dépenses	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

#### Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	73 758,48
	Réalisé :	54 841,31
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	73 758,48
	Réalisé :	55 460,89
	Reste à réaliser :	0,00

#### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	619,58
Résultat global :	619,58
Excédent	

#### VOTE

POUR	17
CONTRE	
ABSTENTION	

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 18/04/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/04/2019



é, le jour, mois et an ci-dessus  
copie conforme,  
Le Maire

